Observatoire de la tranquillité publique

Novembre 2023

La Ville de Paris mobilisée tout l'été et pour la rentrée

Qu'elle soit présente aux abords des écoles pour assurer la sécurité des enfants ou mobilisée sur des grands événements, la police municipale est au plus proche des Parisiennes et des Parisiens pour répondre à leurs besoins.

C'est un été riche en événements pour la police municipale qui a notamment été mobilisée sur de nombreux dispositifs : Paris Plages, 14 juillet, la Coupe du monde de rugby et qui a assuré la continuité des missions du plan tourisme.
La rentrée a, quant à elle, rimé avec Journée Police Municipale mobilisée. En effet, le 4 septembre dernier, plus de 200 équipages de policiers municipaux ont été déployés pour la sécurité des écoliers dans le cadre de la rentrée scolaire.

Le trimestre en quelques chiffres :

37 135

Contacts

Nombre de Parisiennes et de Parisiens entrés en contact avec la police municipale

312 408

Sanctions

Nombre de verbalisations dressées pour incivilités et protection routière

10 791

Sécurisations

Nombre de missions effectuées sur l'espace public

Accéder aux baromètres mensuels

Les Parisiennes et les Parisiens l'ont demandé …

Les trajets des Parisiens et des Parisiennes ont été bouleversés par l'évolution rapide des modes de déplacement. À certains égards, ces transformations ont généré des tensions entre usagers. La police municipale parisienne est aujourd'hui pleinement mobilisée afin d'assurer un espace apaisé, en priorité dévolu aux piétons, notamment les plus vulnérables, et en favorisant les mobilités douces.

« Tous les jours, les trottoirs sont envahis par de nombreux cyclistes, personnes utilisant des rollers, un skateboard, monocycle, vélo à assistance électrique, scooters, motos… Cela représente un véritable danger pour les piétons, notamment pour les riverains sortant de leur immeuble, ou d'un commerce. »

« Dure, dure la cohabitation notamment sur les espaces partagés, tout le monde se croit prioritaire, cycliste comme piéton, il faut retrouver le respect de l'autre dans les déplacements. »

… LA DPMP L'A FAIT !

Le Code de la rue, adopté par le Conseil de Paris du 6 juillet 2023, a pour objectif de repenser et de clarifier les règles de partage de l'espace public parisien en protégeant en priorité les piétons, particulièrement vulnérables.

Ce document rappelle les règles essentielles à respecter et prévoit de nouveaux outils de communication pour les faire connaître. Des actions de sensibilisation seront menées avec les associations dans l'espace public ou dans les écoles pour développer le « savoir rouler » auprès des scolaires.

Il présente aussi les aménagements de voirie en cours ou à venir pour mieux organiser le partage de l'espace public (projets d'élargissement de trottoirs ou de piétonisation des rues aux écoles…)

Le Code de la rue s'appuie notamment sur la montée en puissance de la police municipale et détaille sa mobilisation pour prévenir les incivilités et sanctionner en cas de manquements et d'infractions. Par exemple, des contrôles spécifiques près des écoles ont été organisés lors de la rentrée scolaire.

+ d'informations

140 393

INFRACTIONS RELEVÉES DANS LE CADRE DU CODE DE LA RUE

Période du 06/07/2023 au 30/09/2023

Circulation interdite sur voie réservée ou trottoirs, non-respect des zones de livraison, stationnement très gênant sur trottoirs, encombrement des trottoirs (terrasses, dépôts, chevalets), non-respect de la priorité piétonne ou de l'arrêt au feu, vitesse excessive

---

RETOUR SUR LA MOBILISATION ESTIVALE DES POLICIERS MUNICIPAUX ET DES MÉDIATEURS

Sur le dispositif du 14 juillet, la sécurisation était assurée conjointement par la police municipale et la police nationale. Les effectifs étaient composés de 218 agents de sécurité privée, de 160 policiers municipaux et des médiateurs. L'évènement a été un succès, avec 56 000 personnes accueillies sur le Champ de Mars et 3000 sur le Trocadéro, et ce, sans incident majeur à déplorer.

Concernant Paris Plages, ce sont 735 missions à pied, à vélo ou en bateau, qui ont été menées (527 sur les berges de Seine et 208 au Bassin de la Villette) pour assurer la tranquillité des usagers.

Dans le cadre du Plan Tourisme, les agents de la police municipale ont effectué 283 missions durant l'été, avec notamment la distribution de flyers d'information en plusieurs langues (espagnol, anglais, italien, chinois, allemand). Ils ont, en outre, rédigés 2 232 PV en rapport avec les cars de tourisme et 271 PV à l'encontre des tuk-tuks.

LES ACTEURS DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les agents d'accueil et de surveillance (AAS) dans les parcs et jardins de la Ville, assurent des missions d'accueil des usagers et veillent au respect de la règlementation en vigueur dans ces espaces verts.
Nous sommes allés à la rencontre d'une AAS dans le 18e arrondissement qui nous explique son métier au quotidien, sa fierté de participer à cette mission de service public et nous raconte au passage quelques anecdotes vécues.

en savoir +

---

24 Novembre

Journée police municipale mobilisée contre les violences faites aux femmes

La direction de la police municipale et de la prévention lutte au quotidien contre le harcèlement de rue. Une journée de mobilisation consacrée à cette thématique se tiendra le 24 novembre, dans tous les arrondissements, en écho à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif est d'informer les parisiennes et les parisiens, sensibiliser et présenter les dispositifs d'accompagnement des victimes.

Entrer en contact avec la police municipale :

Par téléphone au 39 75 | **En utilisant le formulaire de contact** | **Aux totems « Rencontrez votre police municipale »**

En cas de litige avec un agent de police municipale vous pouvez saisir le comité d'éthique :

Par mail et par courrier

@Paris @PMdeParis